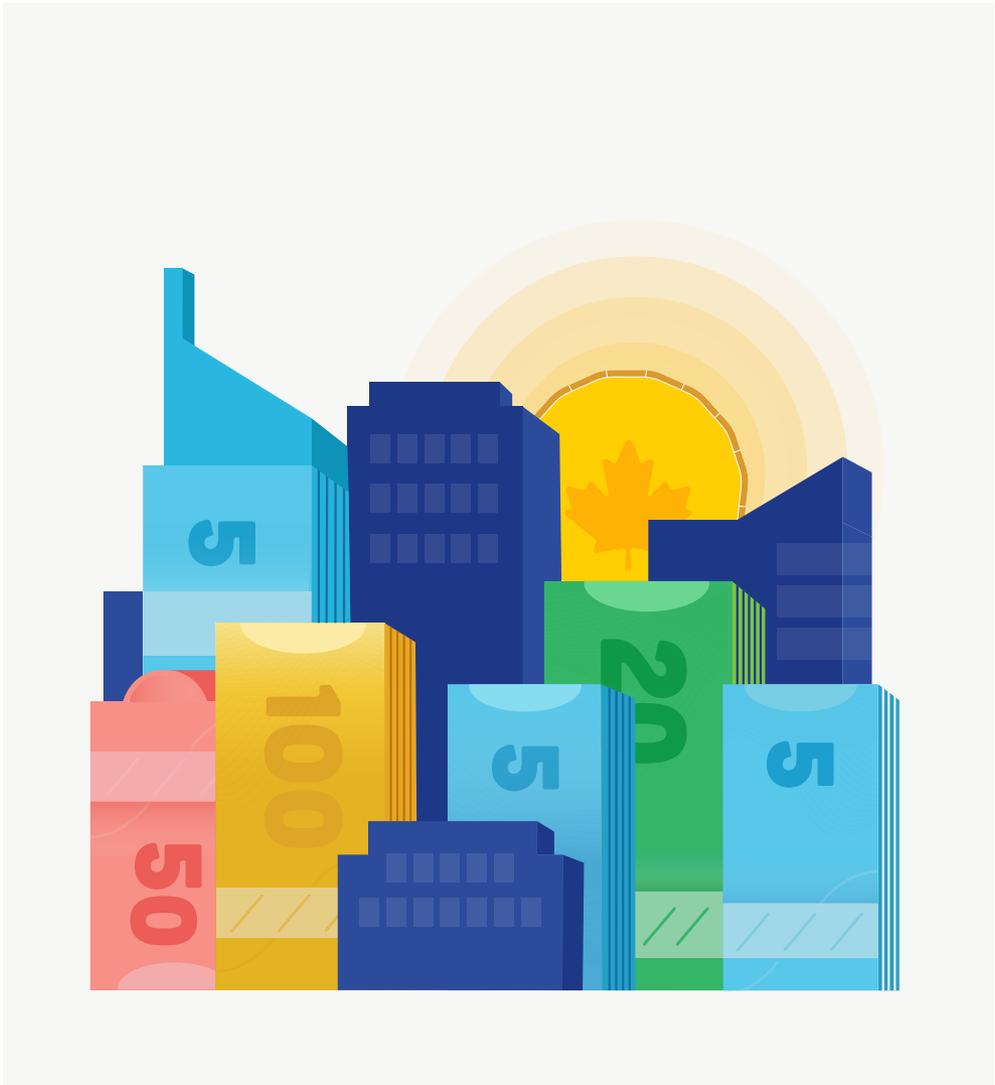




Renverser le cours des choses

Pour une pleine inclusion économique et financière au Canada

PAR ROBIN SHABAN





Le Forum des politiques publiques travaille à l'amélioration des résultats des politiques canadiennes en collaboration avec les élus et les fonctionnaires de tous les paliers de gouvernement, le secteur privé, les syndicats, les établissements d'enseignement supérieur, les ONG et les groupes autochtones. Organisation non partisane portée par ses membres, le FPP œuvre « de l'inclusion à la conclusion » en organisant des débats sur des questions politiques fondamentales et en préconisant de nouvelles options et des voies à suivre.

Depuis plus de 30 ans, le FPP supprime les barrières entre les secteurs, contribuant ainsi à des changements appréciables qui permettent de construire un meilleur Canada.

www.ppforum.ca/fr



@ppforumca

130, rue Albert, bureau 1400 | Ottawa, Canada K1P 5G4 | 613 238-7858

© 2024. Forum des politiques publiques



Table des matières

Le présent rapport est l'aboutissement d'une initiative de recherche engagée menée par le Forum des politiques publiques sur une période de trois ans. Elle a donné lieu à un premier rapport début 2023.

Janvier 2023

All-In: Pathways to economic and financial inclusion for Canada
Gayathri Shukla,
Shweta Menon

Novembre 2024

*Renverser le cours des choses
Pour une pleine inclusion
économique et financière
au Canada*
Robin Shaban

Dans notre démocratie libérale, chaque être a droit à des possibilités économiques qui lui permettent de répondre à ses besoins matériels de base et d'accumuler des richesses, c'est-à-dire de posséder plus que ce dont il a besoin pour simplement survivre. La possibilité de participer librement à une économie est essentielle à l'inclusion économique et financière. Elle s'accompagne de l'autonomisation, de la liberté et de la responsabilité de contribuer à l'économie au mieux de ses capacités.

Résumé 06

Introduction 10

Un portrait de l'exclusion économique et financière au Canada 12

L'exclusion financière
Les implications systémiques

L'avenir de l'inclusion économique et financière 16

Des scénarios prospectifs 20

Les signaux faibles, les déterminants et les tendances
L'analyse des systèmes
Les scénarios expérientiels

Les solutions 26

1. Renverser le cours des choses en matière d'inclusion et de politique économique
2. Rendre les marchés du travail plus concurrentiels
3. Aider les personnes à accroître leur « capital identitaire »

Conclusion 32

Notes en fin de texte
Remerciements



VERSION NUMÉRIQUE

Télécharger une version numérique de ce rapport [ici](#)

À propos de l'auteur-e

 Communiquer avec iel sur [LinkedIn](#)



ROBIN SHABAN

Robin (iel) est membre du FPP et partenaire associé-e de Deetken Insight, un cabinet-conseil qui met toute son ardeur à résoudre des problèmes pour sa clientèle des secteurs public et privé.

Économiste et analyste, Robin se spécialise dans l'utilisation de la recherche empirique pour contribuer à la résolution de problèmes complexes de politique publique. Iel fait partie des penseur-euse-s prépondérant-e-s sur le plan de la politique et du droit de la concurrence canadiens, et sur celui de l'intersection des inclusions économique, sociale et culturelle. Iel a publié des recherches originales et intervient fréquemment dans des conférences et dans les médias.

Robin a également cofondé et préside le Canadian Anti-Monopoly Project, un groupe de réflexion qui se consacre aux problèmes urgents causés par le pouvoir monopolistique au Canada. En 2021, iel a reçu le prix « Changemaker » du *Globe and Mail* pour son action visant à faire progresser les politiques publiques axées sur la justice sociale et pour ses travaux universitaires sur la politique de la concurrence.

Robin est titulaire d'un doctorat de la School of Public Policy and Administration de l'Université Carleton, ainsi que d'une maîtrise en économie de l'Université Queen's et d'un baccalauréat spécialisé en économie de l'Université de l'Alberta.

Le projet [All-In: Pathways to Economic and Financial Inclusion](#) du Forum des politiques publiques est une initiative de recherche engagée en plusieurs phases qui s'étend sur plusieurs années; il vise à acquérir une compréhension approfondie de l'inclusion économique et financière et à engager les parties prenantes à l'échelle nationale dans l'élaboration de mesures pratiques visant à éliminer les plus importants obstacles (existants ou émergents) au bien-être économique et à la richesse.

La rédaction de cet article n'aurait pas été possible sans le généreux concours des membres du [conseil consultatif](#) et des autres personnes ayant participé aux groupes de discussion; nous les remercions sincèrement pour leurs contributions inestimables et leurs conversations éclairées. Nous souhaitons également exprimer notre reconnaissance à **Ron Memmel**, spécialiste de la prospective, ainsi qu'à **Eloise Duncan**, fondatrice et cheffe de la direction du [Financial Resilience Institute](#), pour leurs précieuses contributions.

Le rapport en bref

Page 10

« L'inclusion économique et financière est essentielle à une société prospère et démocratique. Elle est fondamentale pour promouvoir une communauté stable, plus cohésive, plus juste et plus positive. » —INTRODUCTION

Page 18

« La réduction des inégalités pour les personnes handicapées sur les marchés du travail canadiens pourrait accroître le PIB du Canada de plus de 50 milliards de dollars, soit 2 % du PIB. » —L'AVENIR DE L'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Page 19

« Ce débat public sur la légitimité des initiatives d'inclusion se déroule dans un contexte politique de plus en plus polarisé. Pour aller de l'avant, nous devons tracer une nouvelle voie vers l'inclusion économique et financière. » —L'AVENIR DE L'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Page 27

« L'inclusion économique n'est pas une question purement sociale dont on ne se soucie qu'en période de prospérité. Au contraire, elle est un déterminant fondamental de la prospérité. »

—LES SOLUTIONS

« Plus de six millions de personnes au Canada se heurtent à des obstacles lorsqu'elles veulent gagner de l'argent et sont actuellement incapables de réaliser leur plein potentiel. Pour l'économie canadienne, c'est un échec cuisant – et un manque à gagner considérable. »

—RÉSUMÉ

Page 29

« Lorsqu'il y a une forte concurrence entre les employeur·euse·s sur les marchés du travail canadiens, un plus grand nombre d'emplois mieux rémunérés sont

accessibles aux travailleur·euse·s, ce qui offre davantage de possibilités d'inclusion économique et financière. »

—LES SOLUTIONS

Page 29

« Le Canada est à la traîne de ses pairs internationaux (en particulier les États-Unis) lorsqu'il s'agit d'appliquer son droit de la concurrence sur les marchés du travail. »

—LES SOLUTIONS

Page 31

« Il est essentiel de donner aux jeunes l'éducation dont ils et elles ont besoin pour développer leur capital identitaire afin de renforcer l'inclusion économique et financière. »

—LES SOLUTIONS

Page 32

« Le fait qu'une partie importante du capital humain du Canada soit sous-utilisée doit apparaître aux stratégies politiques comme un problème économique urgent auquel il faut répondre avec tous les outils disponibles. »

—CONCLUSION

Résumé

Dans notre démocratie libérale, chaque être a droit à des possibilités économiques qui lui permettent de répondre à ses besoins matériels de base et d'accumuler des richesses, c'est-à-dire de posséder plus que ce dont il a besoin pour simplement survivre.



La possibilité de participer librement à une économie est essentielle à l'inclusion économique et financière. Elle s'accompagne de l'autonomisation, de la liberté et de la responsabilité de contribuer à l'économie au mieux de ses capacités. Il s'agit là du marché social qui est conclu dans les sociétés prospères.

Dans la réalité pourtant, un nombre surprenant de personnes ne bénéficient pas de ce libre accès à l'économie. Selon les données du Financial Resilience Institute (l'étude sur le bien-être financier [Financial Well-Being Study] et l'indice de résilience financière [Seymour Financial Resilience Index[®]], tous deux datés d'octobre 2023), plus de six millions de personnes au Canada se heurtent à des obstacles lorsqu'elles veulent gagner de l'argent et sont actuellement incapables de réaliser leur plein potentiel.

Pour l'économie canadienne, c'est un échec cuisant – et un manque à gagner considérable.

Ainsi, malgré l'abondance des initiatives gouvernementales visant à favoriser l'inclusion, l'exclusion économique et financière persiste. Or, si l'on veillait à ce qu'un grand nombre de Canadien-ne-s soient en mesure de participer pleinement à l'économie, le PIB du Canada pourrait [augmenter](#) de 10 %.¹ Cette participation pourrait également renforcer la capacité de l'économie à résister aux chocs et aux ralentissements, contribuer à combler le retard du Canada en matière de productivité et d'innovation, et réduire le nombre de personnes confrontées à des difficultés financières. Ainsi, ne pas tenir compte de ce problème, c'est perdre des milliards de dollars.

Le présent rapport est l'aboutissement d'une initiative de recherche engagée que le Forum des politiques publiques a menée sur trois ans et qui s'intitule *All-In: Pathways to Economic and Financial Inclusion for Canada* (« tout le monde à bord : les voies de l'inclusion économique et financière au Canada »). Ce travail de recherche a abouti entre autres à la conclusion que les barrières

systemiques et la discrimination sont des déterminants fondamentaux de l'exclusion économique et financière dans notre pays. Les politiques visant à remédier à ce problème doivent avoir pour objectif d'abattre les barrières, de contrer la discrimination et d'aider les personnes concernées à surmonter les difficultés qu'elles rencontrent.

Ce travail entend s'éloigner des débats actuels et de la pensée traditionnelle en examinant le problème à long terme, sous l'angle économique, pour se demander ce qui se produit lorsqu'on ne tient pas compte de l'inclusion ou, au contraire, lorsqu'on l'encourage. En nous appuyant sur le corpus de recherche établi tout au long de ce projet, nous avons entrepris une analyse prospective qui envisage trois futurs possibles pour le Canada de l'an 2040 :

- » Un avenir où l'inclusion économique et financière est remise en cause;
- » Un scénario où l'inclusion économique et financière progresse;
- » Un scénario où la société canadienne connaît un changement transformationnel permettant une pleine inclusion économique et financière.

Sur la base des conclusions de l'analyse prospective, de la recherche originale et des consultations de spécialistes, nous présentons **trois grandes recommandations** aux stratégies politiques :



1. Renverser le cours des choses en matière d'inclusion et de politique économique

Pour parvenir à l'état de transformation que représente une inclusion économique et financière complète – et pour réaliser les gains énormes qui en découlent –, **nous devons modifier radicalement notre compréhension de la relation entre l'inclusion et la prospérité économique** et, par extension, notre démarche globale d'élaboration de la politique économique.

La prospérité économique n'est pas une condition préalable à l'inclusion économique et aux possibilités égales pour tous. C'est au contraire l'inclusion économique qui est un moteur fondamental de notre prospérité collective et qui doit être un pilier essentiel de la politique du Canada.

Concrètement, cette prémisse signifie que les stratégies doivent **envisager sous l'angle de l'inclusion les politiques visant à renforcer l'innovation, la productivité et la croissance économique.**

2. Rendre les marchés du travail plus concurrentiels

Pour renverser le cours des choses, il faudrait examiner des éléments qui n'ont pas été considérés jusqu'ici comme des facteurs d'inclusion économique : en tête de liste, les marchés du travail, qu'il faudra surveiller. Plus précisément, le **Bureau de la concurrence devrait s'intéresser aux marchés du travail**. Des études montrent qu'une forte concurrence sur ces marchés réduit la discrimination, car les entreprises prospèrent lorsqu'elles embauchent les personnes les plus talentueuses. C'est un aspect que les stratégies politiques spécialistes du droit de la concurrence n'ont pas pris en compte jusqu'ici.

Pour remédier à cette lacune, le **Bureau devrait élaborer des lignes directrices décrivant la façon dont il prévoit d'appliquer la Loi sur la concurrence sur les marchés du travail**, de la même manière qu'il dispose actuellement de lignes directrices d'application concernant les fusions et les abus de position dominante. Dans ses lignes directrices, le Bureau devrait examiner le rôle que joue la discrimination par l'employeur-euse comme stratégie anticoncurrentielle visant à réduire les salaires.

3. Aider les personnes à améliorer leur « capital identitaire »

La croissance économique exige que les gens disposent d'un capital identitaire élevé, c'est-à-dire des ressources matérielles et immatérielles dont une personne a besoin pour effectuer les grandes transitions de sa vie. Il s'agit là d'une des principales conclusions de la deuxième phase de notre rapport « *All-In* ».

Ainsi, les stratégies politiques devraient intégrer le concept et la théorie du capital identitaire dans les politiques et les programmes sociaux.

La réforme des programmes de l'enseignement primaire, par exemple, est un moyen essentiel de promotion d'un plus grand capital identitaire. Pour favoriser ce capital chez les enfants, il est fondamental de leur inculquer l'estime de soi, le sens de la vie, le sens critique et les capacités de raisonnement, ainsi que la confiance en leur capacité à relever des défis.

Pour aider les adultes à cultiver un plus grand capital identitaire, les stratégies politiques peuvent tabler sur **la réforme des programmes provinciaux d'aide sociale**. Par ailleurs, il est possible de s'appuyer sur **la formation à l'emploi** pour aider les gens à renforcer leur confiance, leur estime de soi et d'autres composantes du capital identitaire.

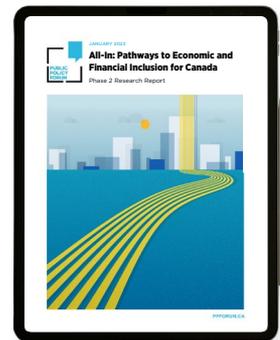
Introduction

L'inclusion économique d'une personne repose sur son accès à des possibilités de gagner sa vie d'une manière qui exploite au mieux ses compétences et ses ambitions.

Elle comporte de nombreuses dimensions, notamment l'emploi (ou le travail autonome), l'éducation, l'accessibilité financière, le logement, la garde d'enfants et l'accès à des technologies telles que l'internet mobile et l'internet domestique.

En nous appuyant sur le corpus de recherche établi durant ce projet ainsi que sur les conseils de son comité consultatif, nous nous concentrons dans cette étude sur les deux dimensions les plus fondamentales de l'inclusion économique : l'emploi et l'éducation. L'inclusion financière découle de l'inclusion économique. Lorsque l'on peut joindre les deux bouts et mettre de l'argent de côté, on est en mesure de participer aux systèmes financiers pour gérer ses avoirs.

L'inclusion économique et financière est essentielle à une société prospère et démocratique. Elle est fondamentale pour promouvoir une communauté stable, plus cohésive, plus juste et plus positive.





Comme [l'explique](#) le rapport *All-In: Pathways to Economic and Financial Inclusion for Canada* :

« L'inclusion économique d'une personne implique sa confiance en sa capacité à joindre les deux bouts et à adopter et conserver le mode de vie qu'elle souhaite. C'est le fait pour elle de savoir que ses efforts à l'école, au travail et dans sa carrière seront récompensés par un revenu fiable, le respect et l'appréciation de la société, de meilleures possibilités d'emploi et de meilleurs débouchés, la satisfaction ou l'estime de soi. »²

En résumé, l'inclusion économique consiste à avoir un emploi, que l'on dépende d'un-e employeur-euse ou que l'on travaille à son compte. L'inclusion financière consiste à disposer d'un compte bancaire et des services qui y sont associés, tels qu'une carte de crédit, un prêt hypothécaire et les conseils d'un-e conseiller-ère financier-ère de confiance, pour n'en citer que quelques-uns.

Un portrait de l'exclusion économique et financière au Canada

Aucune mesure ne rend parfaitement compte à elle seule de l'exclusion économique et financière. Afin d'en refléter l'étendue au Canada, nous avons entrepris, en collaboration avec le Financial Resilience Institute, d'effectuer nous-mêmes l'analyse des données produites dans le cadre du modèle de l'indice de résilience financière de l'institut et de l'étude menée par celui-ci sur le bien-être financier en octobre 2023. Notre étude longitudinale est l'étude nationale indépendante la plus solide qui ait été menée au Canada sur le bien-être financier et l'exclusion économique.³

Dans notre étude, nous considérons que les personnes déclarant « faire face à des obstacles limitant leur capacité à gagner de l'argent » sont en situation d'exclusion économique. La figure 1 montre qu'en octobre 2023, environ un quart (24 %) des ménages déclarent faire face à de tels obstacles, ce qui représente approximativement 6 millions de personnes âgées de 18 à 70 ans au Canada. Il est frappant de constater

que 77 % des Canadien-ne-s qui ne travaillent pas en raison d'un handicap déclarent rencontrer les mêmes obstacles.

Parmi les Canadien-ne-s à faible revenu, 44 % sont tout à fait d'accord avec le fait qu'ils ou elles font face à des obstacles ayant une incidence sur leur capacité à gagner de l'argent.⁴

Plus de femmes (26 %) que d'hommes (22 %) sont tout à fait d'accord avec le fait qu'elles sont confrontées à de tels obstacles. En outre, les travailleur-euse-s à temps partiel sont plus nombreux (24 %) à déclarer faire face à de tels obstacles que les Canadien-ne-s travaillant à temps plein, plus de 30 heures par semaine (18 %).

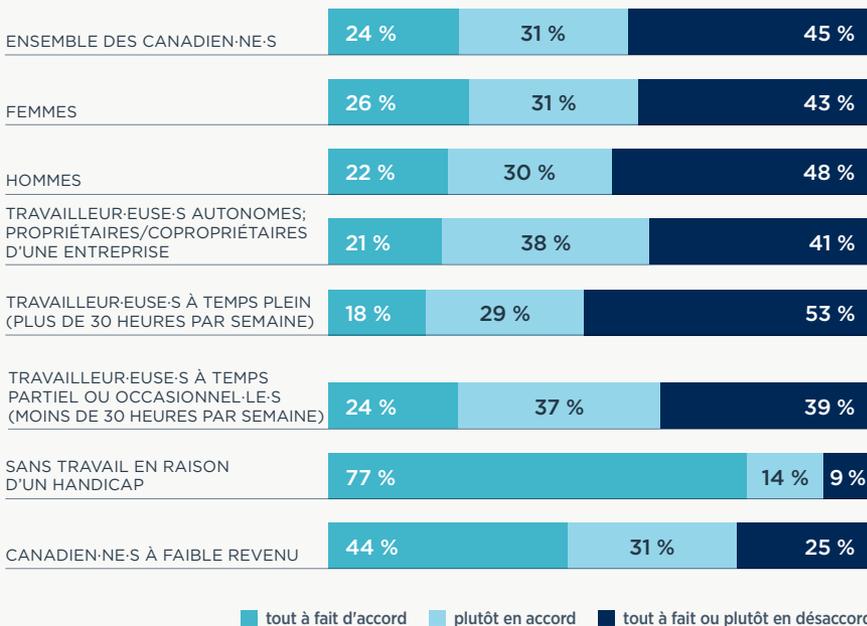


Le contenu du présent document est protégé par le droit d'auteur © Financial Resilience Society et utilisé sous licence par le Forum des politiques publiques. Tous droits réservés.

L'indice de résilience financière Seymour Financial Resilience Index® est une marque déposée utilisée sous licence par la Financial Resilience Society.

FIGURE 1

Proportion des ménages qui sont « tout à fait d'accord », « plutôt en accord » et « tout à fait ou plutôt en désaccord » avec le fait qu'ils font face à des obstacles limitant leur capacité à gagner de l'argent [Octobre 2023]



Source : Financial Resilience Institute, Financial Well-Being Study, octobre 2023.

© 2024 Financial Resilience Society s/n Financial Resilience Institute. Tous droits réservés.

L'EXCLUSION FINANCIÈRE

En octobre 2023, trois Canadien-ne-s sur quatre (75 %) qui sont tout à fait d'accord avec le fait qu'ils ou elles font face à des obstacles limitant leur capacité à gagner de l'argent déclarent rencontrer d'importantes difficultés financières, ne pas être en mesure d'assumer leurs dépenses essentielles et/ou faire face à d'autres facteurs de stress financier, ce qui a des répercussions mesurables sur leur santé et leur bien-être. De même, 20 % des Canadien-ne-s qui sont tout à fait d'accord avec le fait qu'ils ou elles font face à des obstacles limitant leur capacité à gagner de l'argent déclarent ne pas avoir pu accéder à un crédit abordable au cours des 12 derniers mois, soit deux fois plus que les 10 % de l'ensemble des Canadien-ne-s.

LES IMPLICATIONS SYSTÉMIQUES

Les effets cumulés de l'exclusion économique et financière ont de profondes répercussions sur la résilience financière des ménages canadiens et, plus largement, sur l'économie canadienne. Le modèle de l'indice de résilience financière (Financial Resilience Index) du Financial Resilience Institute, évalué par des pair-e-s, mesure la résilience financière des ménages au Canada, au niveau national, provincial, sectoriel et individuel (par ménage) avec une base de référence pré-pandémique fixée au mois de février 2020. La résilience financière est définie et mesurée comme « la capacité d'un ménage à surmonter les difficultés financières, les facteurs de stress et les chocs résultant d'événements imprévus de la vie ».

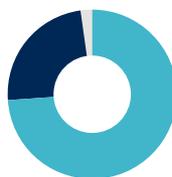
FIGURE 2

Proportion de ménages confrontés à l'exclusion financière selon qu'ils sont « tout à fait d'accord » ou « tout à fait ou plutôt en désaccord » avec le fait qu'ils font face à des obstacles limitant leur capacité à gagner de l'argent

[*Dans les 12 derniers mois en octobre 2023]

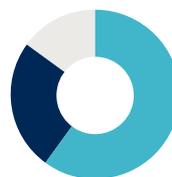
● Proportion de Canadien-ne-s qui sont « tout à fait d'accord » avec le fait qu'ils font face à des obstacles limitant leur capacité à gagner de l'argent

● Proportion de Canadien-ne-s qui sont « tout à fait ou plutôt en accord » avec le fait qu'ils ou elles ne font pas face à des obstacles limitant leur capacité à gagner de l'argent



SONT CONFRONTÉS À DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES IMPORTANTES

74 % | 24 %



ONT UN TAUX D'ÉPARGNE NÉGATIF OU NUL

60 % | 25 %



ONT DÛ RECOURIR À DES PRÊTS SUR SALAIRE (P. EX. INSTA-CHEQUES) OU À D'AUTRES SOURCES DE CRÉDIT INFORMELLES*

7 % | 2 %



N'ONT PAS PU OBTENIR L'AIDE OU LES CONSEILS FINANCIERS DONT ILS AVAIENT BESOIN*

16 % | 4 %



N'ONT PAS PU ACCÉDER À UN CRÉDIT ABORDABLE*

20 % | 5 %

L'indice est complété par des données sur l'inclusion financière et d'autres données provenant de l'étude longitudinale nationale sur le bien-être financier de l'institut (Financial Well-Being Study). Cette étude est menée trois fois par an par le Financial Resilience Institute, organisme à but non lucratif et principale autorité indépendante en matière de bien-être financier au Canada*.

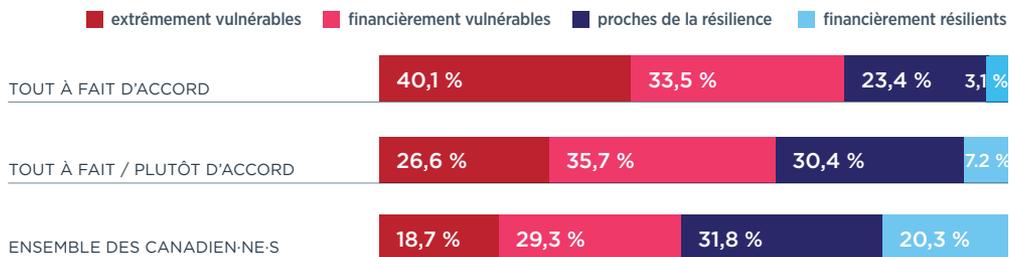
En octobre 2023, le score moyen de résilience financière au Canada était de 50,8; le score de résilience financière des personnes exclues lui était inférieur de 27,9 %, à 36,6. Un ménage qui obtient un score de 70,0 est « financièrement résilient ». *La figure 3 présente une ventilation des ménages confrontés à des obstacles menant à l'exclusion économique dans les quatre segments de la résilience financière selon le modèle de l'indice de résilience financière de l'institut, la vulnérabilité

financière des ménages s'étendant à toutes les catégories démographiques de revenus. En octobre 2023, les ménages qui sont « tout à fait d'accord » avec le fait qu'ils font face à des obstacles limitant leur capacité à gagner de l'argent ont un score moyen de résilience financière de 36,6 (ces ménages étant « financièrement vulnérables ») contre un score moyen de résilience financière de 60,22 pour les ménages qui sont « tout à fait ou plutôt en désaccord » avec le fait qu'ils font face à des obstacles limitant leur capacité à gagner de l'argent (ces ménages étant « proches de la résilience ») et un score moyen de résilience financière de 50,78 pour le Canada en octobre 2023.

*L'étude sur le bien-être financier d'octobre 2023 porte sur un échantillon de 5006 ménages d'adultes canadiens, dont 4462 ont été évalués selon l'indice, à partir d'un échantillon représentatif de la population en fonction du revenu du ménage, de l'âge, de la province et du sexe. La marge d'erreur est de 1,2 %.

FIGURE 3

Répartition des Canadien-ne-s qui sont « tout à fait d'accord » et « tout à fait ou plutôt d'accord » avec le fait qu'ils ou elles font face à des obstacles limitant leur capacité à gagner de l'argent dans les quatre segments de la résilience financière, par rapport à l'ensemble des Canadien-ne-s [octobre 2023]



Source : Financial Resilience Institute, indice de résilience financière (Seymour Financial Resilience Index*) et étude sur le bien-être financier (Financial Well-Being Study).

Les ménages « extrême-ment vulnérables » ont un score de résilience financière compris entre 0 et 30; celui des ménages « financièrement vulnérables » est compris entre 30,01 et 50; celui des ménages « proches de la résilience » est compris entre 50,01 et 70, et celui des ménages « financièrement résilients » est compris entre 70,01 et 100.

Seymour Financial Resilience Index* est une marque déposée utilisée sous licence par le Forum des politiques publiques et la Financial Resilience Society s/n Financial Resilience Institute. Tous droits réservés.

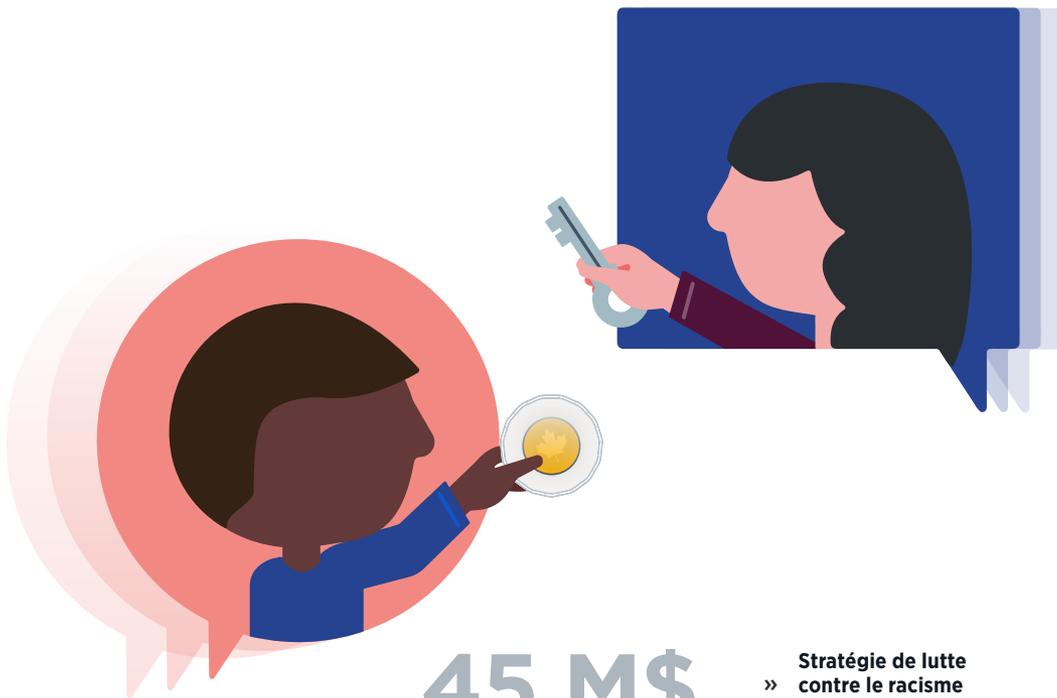
L'avenir de l'inclusion économique et financière

Beaucoup a été accompli et continue de l'être pour faire progresser l'inclusion économique et financière. Par exemple, au niveau fédéral, la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme mise en œuvre en 2019 a vu le gouvernement investir 45 millions de dollars sur trois ans pour lever les obstacles à l'emploi, à la justice et à la participation sociale des peuples autochtones, des communautés racisées et des minorités religieuses.

De même, en 2022, le gouvernement a consacré 100 millions de dollars sur cinq ans à l'avancement des droits de la communauté 2ELGBTQI+ dans le cadre de son Plan d'action 2ELGBTQI+. Cette somme s'ajoute à l'investissement prévu de près de 40 milliards de dollars entre 2022 et 2027 pour le Programme d'innovation en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants,

qui englobe les fameuses garderies à 10 dollars par jour, l'apprentissage des jeunes enfants autochtones et l'augmentation du nombre de places en garderie. Dans toutes les provinces, les gouvernements ont également mis en œuvre plusieurs stratégies et programmes pour soutenir certains segments de la population canadienne.

Malgré ces efforts, les données indiquent que l'exclusion économique et l'exclusion financière qui en découle représentent toujours un problème, aux implications considérables. De nombreuses études ont montré que l'exclusion économique influence négativement notre prospérité collective.



45 M\$

» **Stratégie de lutte
contre le racisme**
sur 3 ans

100 M\$

» **Droits des 2ELGBTQI+**
sur 5 ans

40 T\$

» **Apprentissage et
garde des jeunes enfants**
de 2022 à 2027

À l'inverse, l'élimination des barrières qui créent l'exclusion économique est susceptible de doper considérablement notre économie. Par exemple, la réduction des inégalités pour les personnes handicapées sur les marchés du travail canadiens pourrait [accroître](#) le PIB du Canada de plus de 50 milliards de dollars, soit 2 % du PIB.⁵

En France, l'élimination des obstacles qui entraînent l'exclusion économique des femmes, des personnes handicapées, des personnes d'origine africaine et des populations des régions rurales devrait permettre d'[accroître](#) le PIB de 14 %.⁶ Aux États-Unis, la réduction des obstacles qui désavantagent les Noir-e-s et les femmes – en particulier les barrières à l'emploi dans certaines professions, les barrières à l'éducation et les normes sociales qui déterminent les emplois que les femmes et les Noir-e-s sont censé-e-s occuper – est à l'origine de 40 % de la [croissance](#) du PIB entre 1960 et 2010.⁷

Les barrières qui empêchent les femmes de participer pleinement à la vie économique pèsent également sur les économies nationales. Une étude du Fonds monétaire international montre que si le taux d'activité des femmes était le même que celui des hommes, le PIB d'un pays comme le Canada pourrait [augmenter](#) de 10 %.⁸ Par ailleurs,

des travaux théoriques permettent de penser qu'une plus grande participation des femmes à la population active et une moindre discrimination fondée sur le sexe peuvent également assurer une plus grande stabilité économique, en rendant les ralentissements économiques moins sévères et en amortissant l'augmentation de l'inflation.

De nombreuses recherches menées au Canada et à l'étranger ont également exploré le lien entre l'inclusion et les performances des entreprises, notamment en matière d'innovation et de résolution de problèmes, de gestion des risques, de résilience et de compétitivité.⁹ Les résultats obtenus expliquent des composantes importantes de la productivité et de la croissance économique. Toutefois, le lien est nuancé et complexe. La diversité ne garantit pas l'amélioration des performances des entreprises; le succès dépend fortement du contexte.¹⁰ Il convient d'accorder une attention particulière à l'élaboration de stratégies commerciales et industrielles visant à stimuler la diversité afin d'améliorer la compétitivité des entreprises et des industries canadiennes, en mettant l'accent sur la mise en place de pratiques de gestion d'entreprise créant des conditions favorables, sur la culture organisationnelle

et sur l'adhésion du personnel à l'objectif de stimulation de [l'innovation](#).¹¹

Dans l'ensemble, les mesures prises à ce jour pour améliorer l'inclusion économique et financière au Canada sont positives et importantes. Nous sortirions du cadre de ce projet si nous mentionnions toutes les initiatives, publiques et privées, visant à améliorer l'inclusion économique et financière – notamment leurs lacunes.

Toutefois, les données présentées dans la section précédente montrent que des failles subsistent. Si l'action menée n'a pas permis de résoudre le problème de l'exclusion économique et financière, c'est en partie parce que ses effets mettront encore du temps à se concrétiser, des générations peut-être. Cependant, le degré d'exclusion qui existe aujourd'hui, de même que ses coûts économiques exigent l'adoption de mesures.

Dans le même temps, les efforts visant à renforcer l'inclusion économique en levant les barrières font l'objet d'une opposition de plus en plus rhétorique, qui remet en cause la légitimité de certains d'entre eux.¹² Ce débat public sur la légitimité des initiatives d'inclusion se déroule dans un contexte politique de plus en plus polarisé. Pour aller de l'avant, nous devons tracer une nouvelle voie vers l'inclusion économique et financière.

Les retombées économiques attendues de l'inclusion économique et financière :

50 T\$

- » **Augmentation prévue** du PIB du Canada grâce à la réduction des inégalités pour les personnes handicapées sur les marchés du travail canadien

14 %

- » **Augmentation prévue** du PIB de la France grâce à l'élimination des obstacles qui entraînent l'exclusion économique des femmes, des personnes handicapées et des personnes d'origine africaine

40 %

- » **Pourcentage de la croissance** du PIB américain entre 1960 et 2010 due à la réduction des obstacles désavantageant les Noir·e·s et les femmes

Des scénarios prospectifs

La prospective stratégique est une méthode de recherche qualitative dans laquelle les chercheur·euse·s adoptent un point de vue systémique pour comprendre des problèmes sociaux, économiques et politiques complexes.

Cette méthode est utilisée entre autres par les entreprises, les gouvernements et les armées pour anticiper l'avenir et permettre aux stratèges de prendre des mesures proactives.

La présente analyse prospective propose trois scénarios hypothétiques sur l'état de l'inclusion économique et financière au Canada en 2040. Chacun d'entre eux représente un avenir possible : dans le premier, l'inclusion décline progressivement; dans le deuxième, elle augmente

progressivement; dans le troisième, un changement transformationnel s'opère, menant à une inclusion totale. Ces scénarios ne sont pas des prédictions, mais plutôt des visions qui servent d'outils pour anticiper efficacement des suites possibles. Ils offrent aux stratèges politiques un cadre permettant de prendre des mesures qui favoriseront une économie prospère et inclusive à long terme.

Les scénarios sont basés sur la méthodologie de prospective développée par Horizons de politiques Canada, l'un des principaux groupes de réflexion du gouvernement fédéral. L'élaboration de cette analyse repose sur plusieurs éléments clés :

1. l'identification de signaux faibles, de déterminants et de tendances,
2. l'analyse des systèmes et
3. l'élaboration de scénarios expérimentiels.



Ces méthodes permettent de mettre en évidence des possibilités de changement dont les retombées seraient considérables dans le système, c'est-à-dire des leviers. Une fois ces leviers définis, les stratégies politiques peuvent en tirer parti pour élaborer des interventions qui permettront de tendre vers l'avenir souhaité.

LES SIGNAUX FAIBLES, LES DÉTERMINANTS ET LES TENDANCES

Les déterminants constituent le premier élément clé de notre analyse prospective : il s'agit de dynamiques au sein de l'économie et de la société qui influencent l'évolution de l'inclusion économique et financière. Pour identifier ces déterminants, nous avons commencé par rechercher des signaux faibles, c'est-à-dire des tendances naissantes qui ne sont pas encore devenues des tendances majeures. Pour ce faire, nous avons effectué un examen poussé de la documentation (études universitaires, livres blancs, données brutes et articles de presse). Sur la base des données existantes, nous avons ensuite anticipé la manière dont ces signaux faibles pourraient se transformer en tendances motrices qui façonneraient l'avenir de l'économie et son caractère inclusif. Nous avons étudié six grandes catégories de signaux faibles :

- 1 Les changements technologiques, surtout l'IA et les biotechnologies;
- 2 Les changements climatiques;
- 3 Les changements démographiques, en particulier l'évolution de la taille de la population totale, l'immigration, la composition de la population par âge, l'évolution et la croissance de la population 2ELGBTQI + et la représentation croissante des peuples autochtones;
- 4 L'évolution des structures et des motivations des entreprises non traditionnelles, comme les entreprises détenues par les travailleur-euse-s et d'autres types d'entreprises qui ne suivent pas l'approche traditionnelle centrée sur le profit;
- 5 L'évolution de la cohésion sociale et de la santé mentale, notamment la sensibilisation sociale et l'acceptation de la santé mentale et de la solitude dans la société canadienne;
- 6 La polarisation politique, en nous fondant en grande partie sur les [travaux](#) antérieurs du FPP à ce sujet.¹³

Si certains de ces signaux faibles et de ces déterminants ne sont pas directement liés à l'inclusion économique et financière (les changements climatiques, par exemple), ils peuvent cependant l'influencer indirectement à travers le système plus large que nous avons analysé.

L'ANALYSE DES SYSTÈMES

L'analyse d'un système permet de déterminer les relations entre les personnes, les organisations et les processus qui contribuent à l'inclusion économique et financière. Cette analyse nous aide à déterminer les leviers du système afin d'anticiper les effets des différentes interventions politiques. L'analyse des systèmes comprend plusieurs couches d'information intégrées, dont des données économiques, des tendances démographiques, des avancées technologiques et des normes sociales. Cet exercice nous a ainsi permis de mettre en évidence plusieurs leviers utiles et d'autres idées :

- » Les marchés du travail sont un important levier, étant donné leur influence sur presque toutes les autres composantes décrites dans l'analyse du système;
- » Par extension, les systèmes éducatifs jouent un rôle très influent puisqu'ils façonnent les marchés du travail;

- » Les « polluants », en particulier les attitudes discriminatoires, constituent un autre levier étant donné leur omniprésence dans le système. Ils peuvent être difficiles à éliminer parce qu'ils ne sont pas localisés dans une seule institution au sein d'un système.

Le rapport de recherche de l'année 2 : Breaking barriers (« Lever les barrières »)

L'analyse prospective entreprise pour le présent projet s'appuie sur les enseignements des deux années précédentes de recherche engagée. Le rapport de recherche de l'année 2, dirigé par Gayathri Shukla et Shweta Menon, est un élément clé de notre travail. Son objectif était d'examiner les expériences de l'exclusion économique et financière vécues par des jeunes âgé·e·s de 18 à 27 ans. Les jeunes ont été choisi·e·s comme sujet d'étude, car on dispose de peu de recherches sur la question de l'exclusion économique et financière pour les personnes de cette catégorie d'âge.

L'étude met en évidence le fait que les barrières systémiques et les préjugés sont des déterminants fondamentaux de l'exclusion économique et financière. De plus, le rapport souligne l'importance que revêt le « capital identitaire » pour aider les jeunes à surmonter les obstacles à l'inclusion que constituent les barrières systémiques et les préjugés.

Selon les [travaux](#) du sociologue James Côté, auteur du « modèle du capital identitaire », le capital identitaire se définit comme le capital personnel nécessaire pour surmonter les défis de la vie et aborder les transitions importantes de l'existence.¹⁴ Ce modèle est pertinent pour notre étude, car passer de l'exclusion économique et financière à l'inclusion constitue en soi une transition importante de l'existence.

Le capital identitaire est constitué de ressources sociologiques et psychologiques. Les ressources sociologiques ou « tangibles » comprennent le patrimoine et les réseaux des parents; l'identité de la personne en lien avec son genre, son appartenance ethnique ou un autre groupe; ses diplômes; ses réseaux de pair-e-s et ses réseaux professionnels; sa réputation; et son statut. Les ressources psychologiques ou « intangibles », moins apparentes, comprennent le sentiment de pouvoir agir et contrôler sa vie, la confiance en soi, l'estime de soi, le sentiment d'avoir un but dans la vie, le sens critique et les capacités de raisonnement. Lorsque des personnes ne sont pas en mesure de mobiliser ces ressources, elles risquent de ne pas réussir la transition vers une plus grande inclusion économique et financière.

LES SCÉNARIOS EXPÉRIENTIELS

Notre analyse prospective nous emmène en 2040 pour nous donner un aperçu de trois

versions de la vie urbaine dans le Canada à venir. Il s'agit d'une période suffisamment éloignée dans le temps pour permettre la prise en compte des grands changements, qu'il s'agisse des cycles électoraux, des mutations culturelles ou des avancées technologiques.

Premier scénario : le déclin progressif

Les signaux faibles permettent de penser que d'ici à 2040, Toronto sera devenue une plaque tournante des multinationales biopharmaceutiques mettant en évidence les progrès des biotechnologies et de l'automatisation. Selon notre analyse, si la croissance technologique a été rapide, cette période est cependant marquée par une disparité économique persistante.

Des taux de chômage élevés perdurent sur un marché du travail précaire. Le filet de sécurité sociale peine à soutenir une population croissante. Les barrières systémiques qui concernaient autrefois uniquement les groupes minoritaires se sont généralisées.

Pour un trop grand nombre de personnes, les emplois de premier échelon sont des pièges qui n'offrent aucune possibilité de progression de carrière, malgré les qualifications. Les avancées technologiques telles que l'intelligence artificielle ont limité de nombreux postes de milieu de carrière.

Dans ce scénario, le coût élevé de la vie et l'insuffisance des services sociaux alourdissent encore les contraintes financières et les coûts d'emprunt déjà élevés.

En outre, le paysage politique national est marqué par une forte polarisation, qui ne fait qu'accentuer les divisions et les désillusions. L'analyse prospective fait état d'un désenchantement généralisé.

Deuxième scénario :

la croissance progressive

Le scénario de la croissance progressive reflète l'avenir « attendu » que laissent entrevoir nos recherches. Il résulte d'une approche timide de type « deux pas en avant, un pas en arrière ».

Une stabilité économique modeste est possible grâce au soutien social offert par les réseaux communautaires et les programmes gouvernementaux. Selon notre modèle systémique, les possibilités d'éducation, les programmes d'aide sociale et les cours du soir publics contribuent à un progrès constant. L'avancement professionnel est à la portée de la plupart des gens, à condition qu'ils soient en mesure d'échapper à la pauvreté et d'atteindre la prospérité économique.

Plusieurs signaux faibles de notre étude indiquent un changement dans la culture d'entreprise, où la diversité et l'inclusion sont considérées comme des stratégies

commerciales rentables – ce qui constitue un changement notable par rapport au scénario précédent.

Les signaux de notre étude montrent également un climat politique moins tendu, ce qui permet un dialogue politique plus sensé. Ce changement indique une plus grande tendance vers une participation politique mieux informée et plus active se traduisant par des résultats politiques qui font progresser le bien-être économique de toute la population.

Cependant, la rapidité des changements technologiques menace en permanence la sécurité de l'emploi. La crainte d'être mis-e au chômage reflète une anxiété commune. Bien que des progrès importants aient été réalisés en matière d'inclusion économique, les barrières systémiques et l'insécurité de l'emploi persistent.

Troisième scénario : la transformation

Le scénario de la transformation présente une société prospère dans laquelle la diversité est un déterminant fondamental de la croissance économique.

Notre analyse illustre l'intégration de solides soutiens sociaux (soutiens éducatifs et services de santé mentale, par exemple) qui favorisent l'autonomisation économique. Les personnes occupant des emplois faiblement rémunérés ne manquent plus de soutien et ne sont plus confrontées à

des obstacles (comme dans le premier scénario) qui les empêchent de progresser dans leur carrière.

Dans ce scénario, les conditions économiques et sociales favorisent l'esprit d'entreprise et sont propices à l'innovation, en particulier dans les secteurs en plein essor des biotechnologies et de l'intelligence artificielle. Par exemple, aucun obstacle systémique n'empêche une personne qui débute au premier échelon de fonder plus tard une entreprise biopharmaceutique florissante. Rien n'est impossible.

L'orientation culturelle qui consiste non seulement à accepter, mais encore à chérir le pluralisme et l'inclusion constitue un aspect fondamental de ce scénario. Les cultures d'entreprise inclusives encouragent l'innovation et la réussite. Dans notre modélisation, l'interrelation entre les différents facteurs socio-économiques laisse entrevoir une boucle de renforcement positif. Dans ce scénario, les éléments de la liste ci-après se reflètent, au niveau municipal, dans la représentation d'une scène culturelle dynamique, de soins de santé accessibles et de politiques économiques inclusives. L'innovation se nourrit de ce milieu florissant.

Notre analyse arrive également à la conclusion que l'inclusivité et la stabilité renforcent le dynamisme de la démocratie. Dans ce scénario, le climat politique est marqué par un engagement civique actif et la confiance dans les institutions démocratiques.

Les nouvelles données du Financial Resilience Institute nous permettent de faire les prédictions suivantes pour ce troisième scénario :¹⁵

- » Le PIB s'est accru **d'environ 10 %**;

- » Au Canada, **2 millions de personnes de moins** déclarent que les soucis financiers influencent leur productivité ou leur performance au travail;

- » **2,4 millions de personnes supplémentaires** déclarent ne pas faire face à des difficultés financières importantes;

- » **1,8 million de personnes supplémentaires** déclarent ne pas avoir un taux d'épargne négatif ou nul;

- » **290 000 personnes de moins** dépendent des prêts sur salaire;

- » **1,4 million de personnes de moins** déclarent que les soucis financiers leur causent un stress émotionnel;

- » **2,2 millions de personnes de moins** déclarent que le stress financier entraîne chez elles un mal-être physique;

- » **1,4 million de personnes de moins** déclarent que les soucis financiers affectent leur santé mentale.

Les solutions

L'analyse combinée des trois scénarios prospectifs pour 2040 met en évidence les diverses trajectoires que pourrait prendre la société canadienne. L'objectif des trois recommandations politiques générales présentées dans cette section est d'aligner le Canada sur le scénario dans lequel nous parvenons à une inclusion économique et financière totale.



Nous avons élaboré ces recommandations en tenant compte des propositions faites lors de deux réunions virtuelles avec des spécialistes, des porte-parole et des stratèges politiques, auxquelles les principales conclusions du rapport « *All-in* » de l'année 2 ont servi de base. Pour élaborer les recommandations finales, nous avons combiné les points de vue exprimés au cours des réunions avec les résultats de l'analyse prospective.

1. RENVERSER LE COURS DES CHOSES EN MATIÈRE D'INCLUSION ET DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

L'enseignement le plus important que nous avons tiré de notre analyse prospective est le suivant : si nous voulons atteindre l'état de transformation que représente la pleine inclusion économique et financière et réaliser les gains économiques importants qui en découlent, **nous devons changer radicalement notre façon de comprendre la relation entre l'inclusion et la prospérité économique** et,

en conséquence, notre approche globale de l'élaboration de la politique économique.

Le scénario de la transformation implique un profond changement culturel dans notre compréhension de l'inclusion, qui doit être valorisée et sous-tendre divers aspects de la société canadienne, des entreprises au gouvernement. Nous devons « renverser le cours des choses ». L'inclusion économique n'est pas une question purement sociale dont on ne se soucie qu'en période de prospérité. C'est le contraire qui est vrai : l'inclusion économique est un déterminant fondamental de la prospérité.

Il n'est pas rare d'entendre les stratégies politiques dire que les efforts d'inclusion sont en contradiction avec la croissance économique.¹⁶ Ce point de vue repose sur deux hypothèses. La première est que la croissance économique et la promotion de l'inclusion économique et financière sont deux objectifs politiques distincts que l'on peut poursuivre presque indépendamment l'un de l'autre. La seconde est qu'il y a des compromis à faire si l'on veut privilégier l'inclusion plutôt que la croissance économique; en consacrant des efforts politiques et des fonds à la promotion de l'inclusion, ce qui ne profite qu'à certains segments de la population, on accorde moins d'attention à la croissance économique pour tous les autres. Considérant ces compromis, le raisonnement suivant s'impose :

il est préférable que la politique économique se concentre sur la croissance du « gâteau économique ». Dans le même temps, les politiques sociales – comme les programmes de redistribution ciblant les Canadien·ne·s à faible revenu ou les services qui les aident à trouver et à conserver un emploi – peuvent s'attaquer à la question « politique » du partage du gâteau.

Il y a plusieurs implications dans cette ligne de pensée. Elle oppose l'inclusion à la croissance économique, obligeant les responsables et les stratèges politiques à accorder la priorité à l'une au détriment de l'autre. De plus, elle limite notre conception de l'inclusion à des interventions coûteuses et effectuées a posteriori, comme les programmes de redistribution. Plus fondamentalement, elle n'envisage pas la possibilité que la croissance puisse être alimentée par une plus grande inclusion économique et financière. L'abondante littérature consacrée au lien entre diversité et innovation (présentée brièvement dans une section précédente) révèle au contraire que l'inclusion peut être un déterminant de la croissance économique. En outre, de nombreuses études ont montré qu'une plus grande égalité économique, en particulier en ce qui concerne le revenu, peut soutenir la croissance.¹⁷ À l'inverse, les inégalités peuvent freiner la croissance de l'économie dans son ensemble.¹⁸

Pour faire progresser le Canada vers un état de pleine inclusion économique et financière, **les stratégies politiques doivent faire de l'inclusion économique et financière une stratégie de stimulation de la croissance économique au sein de l'économie canadienne.** Ce changement de paradigme débloque de nouveaux moteurs de croissance économique faisant un meilleur usage de notre capital humain; ils ont le potentiel d'accroître la productivité tout en réduisant notre dépendance à l'égard des programmes de redistribution et d'autres interventions gouvernementales coûteuses. Cette approche de « croissance inclusive » n'est pas nouvelle pour les stratégies politiques, en particulier dans le domaine de la politique sociale et de l'emploi. Ce qui est nouveau, c'est l'utilisation d'une approche de croissance inclusive dans les domaines politiques liés à l'innovation, à la productivité et à la croissance économique.

Que signifie concrètement renverser le cours des choses dans notre compréhension de la politique économique et de l'inclusion? Que les stratégies politiques doivent **envisager dans une perspective inclusive les politiques visant à renforcer l'innovation, la productivité et la croissance économique.** Au niveau fédéral, il existe plus de 90 programmes destinés à stimuler l'innovation au Canada, et certains gouvernements provinciaux fournissent également des aides dans ce domaine. Il faut réexaminer

et réformer ces programmes dans le but d'aider les entreprises canadiennes à tirer le meilleur parti de la diversité de la main-d'œuvre au pays. Il convient d'accorder une attention particulière au soutien des petites et moyennes entreprises, qui ne disposent pas toujours des mêmes ressources que les grandes.

Par exemple, l'application pilote du PARI CNRC, outil d'évaluation de la diversité (DAT App) développé par le Diversity Institute de l'Université métropolitaine de Toronto, intègre l'inclusion dans les programmes d'innovation. Cet outil numérique aide les organisations à aligner les stratégies d'équité, de diversité et d'inclusion sur leurs besoins internes tout en réduisant les coûts d'évaluation. Ayant réussi les tests du PARI CNRC, il permet aux organisations membres d'évaluer et de mesurer leurs progrès en matière de promotion de l'inclusion.

2. RENDRE LES MARCHÉS DU TRAVAIL PLUS CONCURRENTIELS

Jusqu'à présent, les stratégies politiques n'ont guère tenu compte de l'état de la concurrence sur les marchés du travail. Cette omission pose problème, en particulier dans les communautés où les employeur-euse-s sont peu nombreux : lorsque ces dernier-ère-s n'ont pas à se faire concurrence pour attirer et retenir le personnel, ils et elles sont en mesure de réduire les salaires.

Moins de concurrence signifie également que les employeur·euse·s offrent moins d'emplois, donc moins de possibilités. À l'inverse, lorsqu'il y a une forte concurrence entre les employeur·euse·s sur les marchés du travail canadiens, un plus grand nombre d'emplois mieux rémunérés sont accessibles aux travailleur·euse·s, ce qui offre davantage de possibilités d'inclusion économique et financière.

Le manque de concurrence est un problème pour tout·e·s les travailleur·euse·s. Au contraire, l'amélioration de la concurrence peut s'avérer particulièrement utile pour les travailleur·euse·s faisant face à des obstacles dus à une discrimination flagrante, fondée sur les « goûts » – par exemple, le choix d'un·e gestionnaire de ne pas embaucher quelqu'un en raison de la couleur de sa peau ou de promouvoir une personne plutôt qu'une autre en raison de son genre.

D'un point de vue politique, il est possible de contrer ce type de discrimination en imposant des sanctions financières ou d'autres types de [sanctions](#).¹⁹ De nos jours, cela se fait principalement à travers une législation renforçant les droits de la personne, l'équité salariale et l'égalité d'accès à l'emploi, ainsi que l'accessibilité. Bien que ces lois et le pouvoir réglementaire qui en découle soient importants, cette approche n'est pas sans failles. Par exemple, ces systèmes reposent souvent sur le dépôt de plaintes et sur l'action de parties lésées qui n'ont pas toujours

le temps, les connaissances, ni les moyens de les déposer.

Les marchés concurrentiels sont un moyen méconnu mais complémentaire d'imposer des [sanctions](#) financières en cas de discrimination, en particulier pour le secteur privé.²⁰

Plusieurs études empiriques ont étayé l'idée qu'une concurrence plus forte sur les marchés peut freiner la discrimination.²¹ Lorsque les gestionnaires pratiquent la discrimination dans leurs décisions d'embauche, ils ou elles renoncent à la possibilité d'embaucher les candidat·e·s les meilleur·e·s et les plus productif·ive·s. Dans des marchés concurrentiels, la décision de ne pas embaucher ces candidat·e·s se traduit par des performances commerciales inférieures à celles des entreprises qui ne pratiquent pas de discrimination à l'embauche.

Des marchés plus concurrentiels permettent par ailleurs aux consommateur·trice·s ou aux investisseur·euse·s de se tourner vers des entreprises aux pratiques commerciales équitables et inclusives (dans la mesure où les consommateur·trice·s se soucient de ces questions) et de punir les entreprises qui adoptent des comportements discriminatoires à l'égard des consommateur·trice·s ou de leur personnel, en les boycottant ou en adoptant d'autres mesures.

Il existe déjà des moyens bien établis de stimuler la concurrence au Canada – et, partant, la compétitivité des marchés du

travail – notamment la suppression des barrières commerciales interprovinciales, la réduction des charges réglementaires qui pèsent sur les jeunes entreprises et la poursuite des mises à jour et des réformes de la *Loi sur la concurrence*.

Mais le Canada doit aller plus loin.

Le Bureau de la concurrence doit s'attaquer aux défaillances de la concurrence sur les marchés du travail.

À ce jour, rien n'indique que le Bureau ait jamais examiné les questions de concurrence sur les marchés du travail, alors qu'il en a le pouvoir. Le Canada est à la traîne de ses pairs internationaux (en particulier les États-Unis) lorsqu'il s'agit d'appliquer son droit de la concurrence sur les marchés du travail.²²

Pour combler cette lacune, **le Bureau de la concurrence doit élaborer des lignes directrices d'application qui décrivent la manière dont il prévoit d'appliquer la *Loi sur la concurrence sur les marchés du travail***, de la même façon qu'il dispose actuellement de lignes directrices d'application qui précisent la manière dont il réglemente les fusions, enquête sur les abus de position dominante et les conspirations entre concurrents, ainsi que de nombreux autres aspects de la Loi. Le Bureau devrait examiner le rôle de la discrimination patronale en tant que stratégie anticoncurrentielle visant à réduire les salaires. La recherche théorique indique que les employeur-euse-s dominant-e-s sur les marchés du travail peuvent discriminer

les travailleur-euse-s appartenant à certains groupes pour parvenir à ce [résultat](#).²³

Une partie de ce travail peut également impliquer une coordination avec les commissions des droits de la personne afin que l'on comprenne mieux la façon dont la discrimination se manifeste sur le lieu de travail. Il pourrait même s'agir d'élaborer des protocoles d'accord avec les commissions afin de lutter contre les comportements discriminatoires de nature anticoncurrentielle.

3. AIDER LES PERSONNES À ACCROÎTRE LEUR « CAPITAL IDENTITAIRE »

Les stratégies politiques doivent prendre des mesures pour aider les individus à renforcer leur capital identitaire, ce qui leur donnerait les compétences et la force d'âme requises pour surmonter les difficultés et opérer les changements de vie importants qui sont nécessaires à la transition vers une pleine inclusion économique et financière.

Selon James Côté, professeur de sociologie à la University of Western Ontario et auteur de l'article [The identity capital model: A handbook of theory, methods, and findings](#), il est crucial que chaque personne développe son capital identitaire le plus tôt possible, car les bénéfices s'accumulent tout au long de la vie. Lorsque les jeunes ont une idée claire de leurs valeurs, une vision de leur avenir, ainsi que la confiance et les compétences nécessaires pour concrétiser

cette vision, ils et elles sont mieux placé-e-s pour faire, au début même de leur vie, des choix qui les destinent le mieux possible à la prospérité. Par conséquent, il est essentiel de donner aux jeunes l'éducation dont ils et elles ont besoin pour [développer](#) leur capital identitaire afin de renforcer l'inclusion économique et financière.²⁴ Les recherches du professeur Côté et notre analyse prospective montrent que nos systèmes éducatifs ont un rôle important à jouer pour aider les jeunes à développer leur capital identitaire.

L'expérience même de l'exclusion économique et financière peut éroder le capital identitaire d'une personne, sapant sa capacité à surmonter les obstacles. C'est pourquoi les stratégies politiques doivent également envisager un soutien aux personnes adultes qui aide celles-ci à renforcer leur estime de soi, leur sentiment de maîtriser leur vie et leur confiance en elles pour surmonter les difficultés.

Les stratégies politiques disposent d'un large éventail d'interventions pour aider les personnes à renforcer leur capital identitaire. Certes, les parents ont un rôle important à jouer dans cette tâche. Mais en tout premier lieu, les stratégies politiques devraient intégrer le concept et la théorie du capital identitaire dans les politiques et les programmes sociaux, en particulier les politiques visant à soutenir les jeunes et les populations vulnérables.

Il est impératif que les concepteur-trice-s de programmes scolaires réfléchissent à

la manière d'intégrer davantage le capital identitaire dans les programmes de l'école primaire afin de cultiver un plus grand capital identitaire chez les jeunes.

Le programme Passeport pour ma réussite, par exemple, permet d'atteindre cet objectif. Il aide les jeunes à obtenir leur diplôme d'études secondaires en leur proposant un tutorat après l'école, un soutien financier, des bons alimentaires et un plan de carrière. Le programme vise également à cultiver six « compétences » : l'autonomie, la volonté de s'élever, la métacognition (la conscience de ses facultés et activités cognitives), la résilience, la connaissance de ses propres capacités et l'autorégulation. Les évaluations du programme ont montré que les participant-e-s ont amélioré leur capacité à établir des priorités et à juger de la manière d'atteindre leurs objectifs scolaires.²⁵

Pour ce qui est de promouvoir la confiance et l'autonomie des jeunes, les concepteur-trice-s de programmes scolaires peuvent également envisager **d'élargir les possibilités d'apprentissage en matière de finances personnelles**. Les jeunes interrogé-e-s pour le [rapport de l'année 2](#)²⁶ du présent projet et ayant vécu dans la pauvreté ont déclaré qu'en apprendre davantage sur les finances personnelles renforcerait leur confiance et leur sentiment d'autonomie en matière financière et les aiderait globalement à adopter de meilleures habitudes qui accroîtraient leur bien-être économique.

Conclusion

Les barrières à l'inclusion économique – et leurs manifestations telles que la pauvreté et la marginalisation – ont souvent été considérées comme les effets inévitables d'une société libre et fondée sur le marché. Il n'en est rien. Le fait que six millions de Canadien-ne-s vivent dans la précarité et n'atteignent pas leur plein potentiel n'est pas une résultante acceptable; c'est le signe d'un système gravement défaillant.



Le fait qu'une partie importante du capital humain du Canada soit sous-utilisée doit apparaître aux stratégies politiques comme un problème *économique* urgent auquel il faut répondre avec tous les outils disponibles. Continuer à considérer l'inclusion économique comme une question purement sociale, qu'il faut traiter par des mesures progressives, ne fera qu'accroître la crise de productivité du pays, plus profonde. C'est la recette d'une croissance lente et, ce qui est plus grave, d'un déclin de la cohésion politique et d'une aggravation des disparités.

La dernière période de croissance vraiment impressionnante du Canada remonte au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, de 1946 à 1976. Comme le fait remarquer [Don Wright](#)²⁷ dans un précédent rapport du FPP consacré aux politiques

destinées à la classe moyenne (*Rhetoric vs. Results: Shaping Policy to Benefit Canada's Middle Class*), cette croissance a résulté d'un cadre politique qui faisait de l'augmentation du niveau de vie des Canadien-ne-s un « grand objectif national ». Au cours de cette période, la rémunération hebdomadaire moyenne a doublé en 28 ans, alors qu'au rythme actuel, elle doublerait tous les 400 ans. Ce rapport appelait à une « réorientation de la politique monétaire et fiscale afin de mettre davantage l'accent sur la réalisation du plein emploi ».

Lorsqu'il y a une pénurie de main-d'œuvre, les entreprises doivent se faire concurrence pour attirer le personnel, ce qui entraîne une hausse des salaires, note Wright. Dans le même temps, cette pénurie a pour effet que les inégalités *s'atténuent*.

Tout le monde en profite. Comme l'explique Wright, l'engagement de l'après-guerre en faveur du plein emploi « a créé un impératif pour les entreprises : elles ont dû innover, en développant de meilleurs processus, des produits nouveaux et de valeur, ou encore de meilleurs modèles d'entreprise, tout cela afin de rester viables alors que les salaires réels continuaient à augmenter régulièrement ».

Comme nous l'avons souligné ici, la réalisation de l'inclusion économique totale nécessitera de

reprendre la réflexion en faisant preuve de créativité pour redéfinir la manière dont ce problème a été envisagé jusqu'ici. Il faudra utiliser des outils, comme la *Loi sur la concurrence*, qui n'ont jamais été considérés comme des moyens d'améliorer les marchés du travail. Il faudra également amorcer une réflexion originale sur des éléments déjà utilisés pour promouvoir l'emploi parmi les exclu-e-s, en particulier sur l'amélioration de la formation et de l'éducation.

Prises ensemble, ces recommandations ont le pouvoir de transformer le Canada en une nation non seulement plus inclusive, mais aussi très productive et en pleine expansion. L'inclusion économique et financière pourrait être plus qu'un noble objectif : elle pourrait être le prochain grand projet national du Canada.

« La réalisation de l'inclusion économique totale nécessitera de reprendre la réflexion en faisant preuve de créativité pour redéfinir la manière dont ce problème a été envisagé jusqu'ici. »

Notes en fin de texte

- Ostry, J.D., Alvarez, J.A., Espinoza, R.A. et Papageorgiou, C. (2018).** Economic Gains From Gender Inclusion: New Mechanisms, New Evidence. *Staff Discussion Notes*, N° 2018/6. Fonds monétaire international. <https://www.imf.org/en/Publications/Staff-Discussion-Notes/Issues/2018/10/09/Economic-Gains-From-Gender-Inclusion-New-Mechanisms-New-Evidence-45543>
- Shukla, G. et Menon, S. (2023).** All-In: Pathways to Economic and Financial Inclusion for Canada. Forum des politiques publiques. https://ppforum.ca/wp-content/uploads/2023/02/All-In_Phase2-Report-PPF-Jan2023.pdf
- Duncan, E. et Koci, K., Financial Resilience Institute (2020, 2021, 2022, 2023, 2024).** À propos du modèle d'indice de résilience financière (Financial Resilience Index) du Financial Resilience Institute : L'indice, évalué par des pair-e-s, mesure la résilience financière des ménages; il s'agit de « la capacité d'un ménage à surmonter les difficultés financières, les facteurs de stress et les chocs résultant d'événements imprévus de la vie ». Cette capacité est mesurée et suivie – au niveau national, provincial et individuel (par ménage) – au moyen de neuf indicateurs de comportement, de ressenti et de résilience, en s'appuyant sur plus de neuf années de données fiables provenant de l'étude sur le bien-être financier du Financial Resilience Institute (2017-2025 et les suivantes). L'institut peut fournir sur demande des informations sur [les indicateurs et le modèle de notation](#) et sur [la méthodologie d'élaboration de l'indice](#). Les ménages « extrêmement vulnérables » ont un score de résilience financière compris entre 0 et 30; le score des ménages « financièrement vulnérables » est compris entre 30,01 et 50; celui des ménages « proches de la résilience » est compris entre 50,01 et 70, et celui des ménages « financièrement résilients » est compris entre 70,01 et 100. L'institut suit, pour les stratégies politiques, l'évolution de l'inclusion économique, de la résilience financière, de la santé financière, du bien-être financier et des obstacles à l'inclusion financière en s'appuyant sur des données désagrégées, notamment pour les ménages qui ne travaillent pas à cause d'un handicap, les employé-e-s à temps plein et à temps partiel, les ménages à faible revenu, les Canadien-ne-s autochtones. L'étude sur le bien-être financier d'octobre 2023 porte sur un échantillon de 5006 ménages d'adultes canadien-ne-s, dont 4462 ont été évalués selon l'indice, à partir d'un échantillon représentatif de la population en fonction du revenu du ménage, de l'âge, de la province et du sexe. La marge d'erreur est de 1,2 %. Parmi les rapports publiés depuis 2017 en figure un publié conjointement avec Statistique Canada, La résilience financière et le bien-être financier des Canadiens au cours de la pandémie de COVID-19 (2021) : <https://www.finresilienceinstitute.org/index-releases-and-reports/>
L'institut fournit des données actualisées dans le document Economic Inclusion and Mobility Intelligence Memo (octobre 2024) : <https://www.finresilienceinstitute.org/economic-inclusion-and-mobility-intelligence-memo/>
- Duncan, E. et Koci, K., Financial Resilience Institute (2020, 2021, 2022, 2023, 2024).** Les rapports 'Financial Vulnerability of Low-Income Canadians, Detailed and Summary (2021); The Financial Vulnerability of Low-Income Canadians: A Rising Tide (2022); Financial Inclusion and Access to Financial Help Challenges for more Financially Vulnerable or Underserved Populations (janvier 2023); The Financial

Vulnerability and Challenges of Key Populations (janvier 2023); Financial Vulnerability of Low-Income Canadians Intelligence Memo (janvier 2024).

- 5 **Burleton, D. et DePratto, B. (2019).** Canadians with Disabilities: Seizing the Opportunity. Services économiques TD. <https://economics.td.com/canadians-with-disabilities-accessibility>
- 6 **Bon-Maury, G., Bruneau, C., Dherbécourt, C., Diallo, A., Flamand, J., Gilles, C. et Trannoy, A. (2016).** Le coût économique des discriminations. France Stratégie. https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/19-09-2016_fs_rapport_cout_economique_des_discriminations_final_web_0.pdf
- 7 **Hsieh, T.H., Hurst, E., Jones, C.I. et Klenow, P.J. (2019).** The Allocation of Talent and U.S. Economic Growth. *Econometrica* 87(5). <http://klenow.com/HHJK.pdf>
- 8 **Ostry, J.D., Alvarez, J.A., Espinoza, R.A. et Papageorgiou, C. (2018).** Economic Gains From Gender Inclusion: New Mechanisms, New Evidence. *Staff Discussion Notes*, N° 2018/6. <https://www.imf.org/en/Publications/Staff-Discussion-Notes/Issues/2018/10/09/Economic-Gains-From-Gender-Inclusion-New-Mechanisms-New-Evidence-45543>
- 9 Se reporter par exemple à :
Andrevski, G., Richard, O.C., Shaw, J.D. et Ferrier, W.J. (2011). Racial Diversity and Firm Performance: The Mediating Role of Competitive Intensity. *Southern Management Association*, 40(3). <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/0149206311424318>;
Gao, H. et Zhang, W. (2014). Does Workforce Diversity Pay? Evidence from Corporate Innovation. *SSRN Electronic Journal* 10.2139/ssrn.2473250. https://content.lesaffaires.com/LAF/lacom/workforce_diversity.pdf;
Yang, Y. et Konrad, A.M. (2010). Diversity and organizational innovation: The role of employee involvement. *Journal of Organizational Behavior*, 32(8). <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1002/job.724>;
Østergaard, C.R., Timmermans, B. et Kristinsson, K. (2011). Does a different view create something new? The effect of employee diversity on innovation. *Research Policy*, 40(3). <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S004873310002398>;
Parrotta, P., Pozzoli, D. et Pytlikova, M. (2014). The nexus between labor diversity and firm's innovation. *Journal of Population Economics*, 27. <https://link.springer.com/article/10.1007/s00148-013-0491-7>
- 10 Se reporter par exemple à :
Yang, Y. (2007). Workplace Diversity, High Performance Work Systems, and Organizational Innovation. University of Western Ontario. https://www.collectionscanada.gc.ca/obj/thesescanada/vol2/O02/NR39346.PDF?oclc_number=667793286;
Ozgen, C., Nijkamp, P. et Poot, J. (2015). The elusive effects of workplace diversity on innovation. *Papers in Regional Science*, 96(1). <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/pirs.12176>
- 11 **Yang, Y. (2007).** Workplace Diversity, High Performance Work Systems, and Organizational Innovation. University of Western Ontario. https://www.collectionscanada.gc.ca/obj/thesescanada/vol2/O02/NR39346.PDF?oclc_number=667793286

- 12 **Wingfield, A.H. (2024).** The backlash against diversity, equity and inclusion in business is in full force – but myths obscure the real value of DEI. *The Conversation*. <https://theconversation.com/the-backlash-against-diversity-equity-and-inclusion-in-business-is-in-full-force-but-myths-obscure-the-real-value-of-dei-227038>;
- Hamilton, D. (2022).** The diversity backlash is underway. Here's how to resist it. World Economic Forum. <https://www.weforum.org/agenda/2022/10/the-diversity-backlash-here-s-how-to-resist-it/>
- 13 **Ling, J. (2023).** Le fossé se creuse : la montée de la polarisation au Canada. Forum des politiques publiques. <https://ppforum.ca/fr/publications/la-montee-de-la-polarisation-au-canada/>
- 14 **Côté, J. (2016).** The Identity Capital Model: A Handbook of Theory, Methods, and Findings. *Sociology Publications*, 38. The University of Western Ontario. <https://ir.lib.uwo.ca/cgi/viewcontent.cgi?article=1038&context=sociologypub>
- 15 Les prévisions énumérées ici (à l'exception de celle relative au PIB) supposent que toutes les personnes qui rencontrent des obstacles pour gagner de l'argent ne rencontrent plus ces obstacles. Pour ces personnes qui passent de l'exclusion à l'inclusion, nous supposons qu'elles sont confrontées à des difficultés – financières, d'épargne nulle ou négative, de recours aux prêts sur salaire et de soucis financiers (entraînant une baisse de la productivité, un stress émotionnel, un mal-être physique et une détérioration de la santé mentale) – dans les mêmes proportions que les personnes qui ne sont pas confrontées à des barrières systémiques.
- 16 Par exemple, l'ancien ministre des Finances Bill Morneau a décrit la prospérité collective et la compétitivité du Canada comme le « problème fondamental » du pays, ajoutant que « rien d'autre ne [pourrait] être résolu si nous ne [mettions] pas cette question au premier plan ». Il a également déclaré que la mise en œuvre de programmes de redistribution se faisait au détriment de celle de politiques visant à favoriser la croissance économique. **Morneau, B. (2022).** An Economic Growth Plan for Canada. <https://smartcdn.gprod.postmedia.digital/nationalpost/wp-content/uploads/2022/06/Bill-Morneau-%E2%80%93-An-Economic-Growth-Plan-for-Canada-PDF-1.pdf?thumborclint=nationalpost>
- 17 Se reporter à : **Hasanov, F. et Izraeli, O. (2011).** Income inequality, economic growth, and the distribution of income gains: Evidence from the U.S. states. *Journal of Regional Science*, 51(3), 518-539. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/j.1467-9787.2010.00700.x>;
- Ostry, M. J. D., Berg, M. A. et Tsangarides, M. C. G. (2014).** Redistribution, Inequality, and Growth. Fonds monétaire international. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2014/sdn1402.pdf>;
- Stiglitz, J. E. (2016).** Inequality and Economic Growth. Université Columbia. <https://academiccommons.columbia.edu/doi/10.7916/d8-gjpw-1v31>;
- Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) (2018).** Opportunities for all, A framework for policy action on inclusive growth. https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications/reports/2018/05/opportunities-for-all_g1q8f56e/9789264301665-en.pdf;
- Arbia, G. (2017).** *Income Inequality, Redistribution and Economic Growth: Statistical*

- Measures and Empirical Evidences*. Springer;
- Luo, W. (2023)**. *Inequality, Demography and Fiscal Policy*. Springer;
- Luo, W. (2023)**. *Inequality, Demography and Fiscal Policy*. Springer;
- Temerbulatova, Z., Mukhamediyev, B. et Gazda, J. (2022)**. Trends in Income Inequality and Economic Growth: A Bibliometric Analysis. *Economics: The strategy and practice*, 17(4), 158-169.
- 18 **OCDE (2018)**. Opportunities for all, A framework for policy action on inclusive growth. https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications/reports/2018/05/opportunities-for-all_g1q8f56e/9789264301665-en.pdf;
- OCDE (2015)**. Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalités profite à tous. Éditions OCDE. <https://doi.org/10.1787/9789264235120-en>
- 19 **Stroube, B. (2022)**. Economic Consequences and the Motive to Discriminate. London Business School. <https://lbsresearch.london.edu/id/eprint/1739/1/00018392211029930.pdf>
- 20 **Marjit, S. et Oladi, R. (2022)**. Gender Discrimination in Competitive Markets. Center for Economic Studies. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=4091810
- 21 **Levine, R., Levkov, A. et Rubinstein, Y. (2008)**. Racial Discrimination and Competition. National Bureau of Economic Research. <https://www.nber.org/papers/w14273>;
- Cooke, D., Fernandes, A.P. et Ferreira, P. (2019)**. Product market competition and gender discrimination. *Journal of Economic Behavior & Organization*, 157. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0167268118302804>;
- Black, S.E. (1999)**. Investigating the Link between Competition and Discrimination. *Monthly Labor Review*, 122(39). <https://heionline.org/HOL/LandingPage?handle=hein:journals/month122&div=127&id=&page=>;
- Heywood, J.S. et Peoples, J.H. (2017)**. Product Market Structure and Labor Market Discrimination. State University of New York Press. <https://www.bls.gov/opub/mlr/2017/book-review/can-competitive-product-markets-reduce-workplace-discrimination.htm>;
- Hellerstein, J.K., Neumark, D. et Troske, K.R. (1997)**. Market Forces and Sex Discrimination. National Bureau of Economic Research. <https://www.nber.org/papers/w6321>
- 22 **Shaban, R. et Qarri, A. (2021)**. Check and balance: The case for improving Canada's Competition Act to protect workers. Centre canadien de politiques alternatives. https://policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2021/08/Check%20and%20balance_FINAL.pdf
- 23 **Lagerlöf, J.N.M. (2020)**. Strategic Gains from Discrimination. *European Economic Review*. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0014292119302156>
- 24 **Côté, J. (2016)**. The Identity Capital Model: A Handbook of Theory, Methods, And Findings. The University of Western Ontario. <https://ir.lib.uwo.ca/cgi/viewcontent.cgi?article=1038&context=sociologypub>
- 25 **Passeport pour ma réussite (2022)**. <https://www.pathwaystoeducation.ca/research/competency-development-and-career-readiness/>
- 26 **Shukla, G. et Menon, S. (2023)**. All-In: Pathways to Economic and Financial Inclusion for Canada. Forum des politiques publiques. https://ppforum.ca/wp-content/uploads/2023/02/All-In_Phase2-Report-PPF-Jan2023.pdf
- 27 **Wright, D. (2021)**. Rhetoric vs. Results: Shaping Policy to Benefit Canada's Middle Class. Forum des politiques publiques. <https://ppforum.ca/publications/don-wright-middle-class/>

Remerciements

ÉQUIPE DU FPP

Edward Greenspon

Président-directeur général

Marta Morgan

Conseillère spéciale auprès
du président

Alison Uncles

Vice-présidente
Médias et communications

Kathleen Gnocato

Vice-présidente
Engagement stratégique

Marian Campbell Jarvis

Ex-membre de premier plan
issue du service public

Rodrigo Barbosa

Collaborateur en matière
de politiques publiques

Colin Campbell

Directeur de la publication

Leila El Shennawy

Responsable des
communications numériques

Naushin Ahmed

Gestionnaire
Production et Gestion de marque

COLLABORATEUR·TRICE·S

Michael Barclay

Révision

Emmanuelle Demange

Traduction

Carmen Jabier

Illustration

Karen Ng-Hem

Conception graphique

